



## CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan,  
tenue le 1<sup>er</sup> mai 2019 à 19 h, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.*

### PRÉSENCES

Mme Céline Brindamour, conseillère municipale – district no. 4, présidente du conseil  
M. Daniel Saint-Germain, conseiller de quartier  
M. Marc-Antoine Lafleur, conseiller de quartier  
M. Mario Turcotte, conseiller de quartier  
Mme Christine Kleinhans, conseillère de quartier  
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier  
M. Laurier Tourigny, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

### ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air de la Ville de Val-d'Or  
M. Robert Marchand, président de la Corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or

### ABSENCES

Aucune

### ASSISTANCE

21 citoyens

---

### 1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Céline Brindamour, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h.

### 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture faite, il est proposé par M. Chanel Létourneau de l'adopter avec l'ajout suivant :  
*Inondations sur la route 111 dans le point Affaires nouvelles – Questions et interventions du public.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2019-05-04

### 3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2019

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. Daniel St-Germain de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2019-05-05

### SUIVIS :

- *Rue de la Grève* : Le comité consultatif de circulation n'a pas statué sur la demande pour l'ajout d'un panneau d'arrêt à l'extrémité opposée de la demande initiale.

#### 4- Consultation pour le réaménagement du parc du Château d'eau

Messieurs Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air ainsi que Robert Marchand de la Corporation des parcs et espaces récréatifs, sont présents pour faire une présentation du projet de rénovation du parc du Château d'eau.

Pour permettre aux citoyens présents de se situer, M. Marchand présente un aperçu de la corporation et de son mandat.

Lorsqu'un parc est construit ou rénové, la mise en valeur du quartier à l'intérieur de celui-ci ainsi que le sentiment d'appartenance des utilisateurs sont priorités. Pour ces raisons, la corporation désire recevoir les commentaires et suggestions des citoyens.

La phase 1, qui débutera dès cette année, comporte le renouvellement de l'aire de jeux et son montant est évalué à 225 000 \$. Plusieurs possibilités telles que son éloignement de la route (bruit et passage des voitures) et la plantation d'arbres sont envisagées. Les citoyens sont en accord avec son déplacement, malgré qu'ils soient un peu inquiets de la proximité de la route. M. Bélanger les rassure en précisant qu'il y aura une clôture qui entourera le parc.

Le terrain sera divisé en 4 quadrants qui vont comme suit (voir le plan joint à la fin du procès-verbal) :

1. Clairière;
2. Château d'eau;
3. Aire de jeux;
4. Terrains sportifs.

M. Bélanger énumère plusieurs projets qui ont été soulevés pour l'aménagement à l'intérieur du parc, tels qu'un jardin communautaire, des panneaux d'interprétation historique, une glissade hivernale, une bibliothèque de rue, etc. Il prend également en note les suggestions des citoyens, soit l'installation d'éclairage, la construction d'un bloc sanitaire ou d'un bâtiment chauffé pour une utilisation tout au long de l'année, construction d'un mini parc à jeux d'eau, la conservation du chemin qui conduit au lac Demontigny, l'installation de caméras de surveillance, l'installation de modules de jeux pour les personnes handicapées, l'installation de modules d'entraînement, etc.

Enfin, il présente les différents types de modules de jeux et les surfaces qui seront installés pour tous les âges.

#### 5- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- *Inondations de la route 111* : M. Christian Baril, citoyen instigateur de la pétition visant à interpeller le ministère des Transports et la Ville, est présent pour souligner le mécontentement de la population. Il ajoute qu'il sera présent lors du prochain conseil de ville pour effectuer une demande de résolution d'appui qui accompagnera la pétition qui sera déposée au bureau du député provincial, M. Pierre Dufour;
- *Val-d'Or s'embellit* : L'activité a été reportée au samedi 11 mai;
- *Abri temporaire* : Dû à l'arrivée tardive du printemps, la date de désinstallation a été prolongée jusqu'au 20 mai;
- *Compostage* : Une formation sera offerte gratuitement à la population par la MRC de La Vallée-de-l'Or le 6 mai;
- *Marche pour l'Alzheimer* : La marche aura lieu le 26 mai et son départ se fera à la place Agnico Eagle;

**Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre de quartier aura lieu le mercredi 4 septembre 2019, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan, à 19 h.

**6- Levée de l'assemblée**

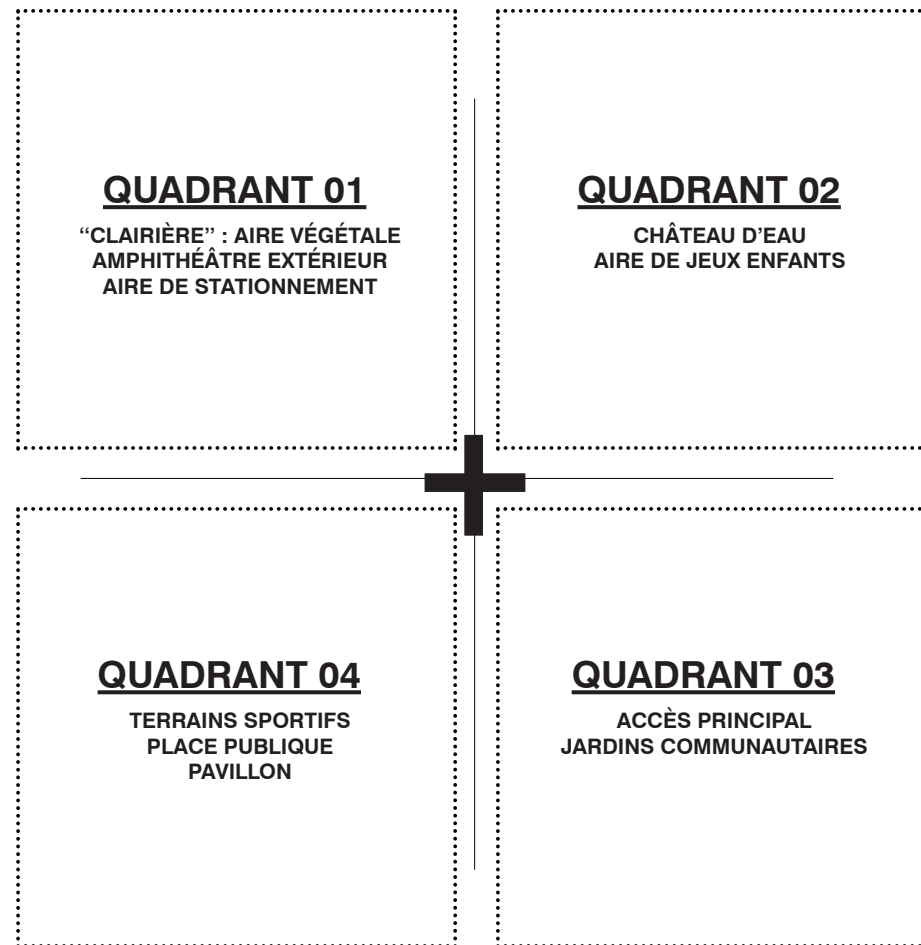
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Christine Kleinhans de lever la séance. Il est 21 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2019-05-06**

---

*MARIE-ÈVE GERVAIS*  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE



- 1 PLAZA (PLACE PUBLIQUE)
- 2 SKATE PARK
- 3 PATINOIRE
- 4 TERRAIN DE BASEBALL
- 5 CLAIRIÈRE / AMPHI EXT.
- 6 STATIONNEMENTS
- 7 TOUR D'EAU
- 8 AIRE DE JEUX
- 9 JARDINS COMMUNAUTAIRES
- 10 TERRAINS DE PÉTANQUE / SHUFFLE BOARD
- 11 PING PONG
- 12 PAVILLON
- 13 CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 14 ANCIEN HÔTEL DE VILLE



- LÉGENDE**
- Minéral (surface dure)
  - Végétal (surface molle)
  - Synthétique (surface molle)
  - Clôtures
  - Piste cyclable
  - Circulation piétonne

**2.0**  
PROPOSITION  
- RÉAMÉNAGEMENT -